L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 75, RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 5 DECEMBRE.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie
DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. A. Mount,
John Burthlow,	L. A. Jordan,
H. Zaborisky,	Wm. Kirkham,
J. N. Marti,	Wm. Conry,
F. F. Schmidt,	T. E. Pasley,
Wm. Cooper,	Anthony Sohn,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Simonds,
J. Caulfield,	C. Carmouche,
Gerard Stirk,	W. C. Nichols.

Officers.

JOHN DAVIDSON.....	Président.
J. S. PIKE.....	Vice-Président.
R. W. YOUNG.....	Secrétaire.
L. A. FOURNIER.....	Actuaire.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin consultant.
S. G. FOLGER, Agent.
Bureau : No 130 Ca Carondelet (Salles Buisson.)
Ouvert—Soir

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital..... $600,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 96, rue du Camp, Réunion-Story, à l'angle des rues Camp et Commerce.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un versement de quelque part sont, en la contribution dans ses profits nets, payables au comptant à la fin de chaque [illegible]

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1858, y compris ce prime nos emplettes de années précédentes:

Sur les risques d'incendie.....	$403,084 49
Sur les risques de mer.....	328,784 17
Sur risques de rivières.....	69,345 62
Total	$1,101,202 28

En mains—Prime sur risques non expirés le 31 mai 1858 ..... $328,047 60
Primes combinées..... 22,471 97 ..... $350,519 57

Montant net des primes à 31 mai 1858..... $801,682 15

Pertes payées:

Sur les risques d'incendie.....	$271,225 27
Sur les risques de mer.....	170,240 50
Sur les risques de rivières.....	45,523 22
	$486,988 99
Commission, Dépenses, Prime et Pertes, moins intérêt $105,392 94	381,596 05
Bénéfice net.....	$377,222 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières.....	$149,617 27
Billets garantis par hypothèques.....	203,207 26
Billets garantis par nantissements.....	32,147 76
En caisse.....	226,026 32
Actions de bénéfices de banque de France.....	104,250 00
Primes en voie de perception.....	22,725
Bons de la ville.....	22 000 00
Fonds à recevoir.....	127,154 79
Scrips de Compagnies d'Assurances.....	49,555 00
Actions "Dry Dock Valletta".....	15,000 00
Actions de la Prime "Lloyd Steam".....	3,000 00
Actions "Marine Dry Dock".....	3,700 00
Actions "Merchants' Exchange".....	1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co".....	1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co.....	200 00
Bons de Fils.....	1,000 00
Total.....	$1,488,434 10

En mains: Intérêts non réalisés et intérêts à payer en juillet prochain..... $101,945 10
Moins 5 p. cent de escrip de 1850 payable en juillet 70,976 76
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1858..... 236,547 86 ..... $409,769 22
Actif net..... $1,078,665 28

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOSEPH FERRERTSON, Président.
PAUL FOURGET, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé publiquement ce 2 juin 1858
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

A une assemblée des Directeurs tenue le 2 juin 1858, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE FOUR CENT sur les polices inclses de l'exercice, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à second lundi de juillet prochain, l'ancien dividende sur le Capital du Capital du Scrip de 1850, et ce pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— DIRECTEURS —

John Pemberton,	F. Hagan,	Pierre Poste
M. Poly,	David McCord,	S. T. Reid,
Chas. Sugery,	J. J. Fernandez,	J. F. Gaines
F. S. Willis,	J. Hennen Hall,	10 janvier

LA COMPAGNIE NATIONALE DE TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"Compagnie Nationale de Télégraphe," a été formée. Elle a des précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les prolongements ultérieurs de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants' Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'est de faire en sorte que les négociants d'abord aussi à la nouvelle entreprise, mais pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (en pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans le cadre de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteinte les métropoles actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles exposent plus de six millions de piastres par an, soit sont pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'injustice, avec du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a aucun droit perçu à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croient nécessaires pour diriger les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de soit un pour cent, avant que la compagnie n'ouvre sont le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-deux pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opération repose sur l'évaluation des pouvoirs responsables qui ont effort d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1858.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront en ce point seront placés sur un pied d'égalité avec les souscripteurs et seront, comme eux, tous les privilèges dans la Compagnie pour et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,
Directeur résidant des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Tenne et de la Louisiane.

Nos 26, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée, Nouvelle-Orléans, Lou.

ou par

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résidant, Daniel Edwards, du ou 6 sept.—2 m.AL 2 IN J S

SIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 183 mai 1858.

LES AFFAIRES, conformément à la Charte, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1858:

Primes d'incendie, dans l'année. $398,132 38
Primes de mer " " 94,622 32
Primes de rivières " " 177,204 82 ..... $669,959 52

Total net des primes.....	$467,854 22
Pertes par l'incendie, payées et évaluées.....	$ 55,805 62
Pertes de mer.....	67,974 50
" rivières.....	66,973 67
Unes payées.....	28,629 94
Frais d'administration et compte-rendus.....	63,163 20
Bons de scrip.....	67,849 40
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.....	$350,916 10
Bénéfice net.....	$41,938 1

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets recevables.....	$19,622 60
Prêts sur bonnet hypothécaire.....	69,345 22—$88,968 82
En caisse.....	$104,897 84
Prêts garantis par actions non demandés.....	69,400 00—$163,977,84
Prêts garantis par actions à terme.....	$11,250 00
Propriétés foncières.....	70,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip.....	69,400 00—$150,672 6
Bons consolidés de la ville.....	$20,000 00
Bons de la ville.....	20,000 00
Actions de Banques et autres.....	102,337 17—$202,337 17
Bonques pour bons de la ville, dépôt.....	$4,000 00
Bénéfices non réalisés.....	41,938
	$779,914 6

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
ROBERT V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé publiquement ce 10 mai 1858.
PARIS CHILDERSS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie propose un intérêt de 6 pour cent, à payer de dividende limité de l'actif précédent, sous prise sur les certificats de scrip non encore payés. Les libres trouvés sont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes reçues pendant l'année expirant le 30 avril 1858. Il sera fait des certificats pour le dividende-scrip, à partir de jeudi lundi d'août prochain.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL REMERDT, Vice-Président.
ROBERT V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts,	G. T. Bousquet,	
Samuel B. Newman	P. R. Foley,	
Wm. Edwards,	A. G. Ogden,	
F. Guyon,	A. Thompson,	
no Phelps.		

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRETES
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Gonflements, Boutons, Rougeurs, Dartres, Rhumatismes, Douleurs des os, etc.

E. GAUDOT,
Pharmacien de l'Ecole de Pharmacie de Paris,
Rue Conti et Dauphine-Street.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 8 PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, propriétaire, à Paris, est *seul* formé d'après annonces parisiennes. C'est M. H. Gaillardet qui seul, que doivent s'adresser les annonces, réclamations pour les spécialités et pharmacie, Drogueries, Parfumeries, etc. Paris, etc. Il est, en indirectement dans ces diverses spécialités ne pouvant être désignée pour nous en [illegible] M. H. Gaillardet.]

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR.

Le Rob Boyveau-Laffecteur, dont la vente s'élève à plusieurs millions de flacons par année, est le plus connu et le plus efficace des toniques. Il est le plus ancien, le plus ancien, le plus ancien,